

**A l'attention de la commission d'enquête
sur l'utilité publique du projet d'autoroute Thonon - Machilly**
Ancienne poste 94 place des Fontaines
74550 PERRIGNIER

Cervens, le 3 juillet 2018,

Madame la Présidente de la commission d'enquête, Messieurs les commissaires enquêteurs,

En 2018, la Coop des Moises, regroupant nos 11 exploitations agricoles, a engagé de gros investissements pour relocaliser la fabrication de ses fromages à Cervens (fabrication auparavant proche de Cruseilles). Ceci a permis la création de 7 emplois locaux et la suppression des déplacements quotidiens pour l'acheminement du lait vers Cruseilles dans le précédent centre de traitement. Nous nous sommes engagés sur des dizaines d'années pour ce centre de fabrication à Cervens avec l'accord des autorités.

Le projet d'autoroute porterait un coup important à notre coopérative et à ses exploitants.

- D'une part à cause de la perte directe et importante de foncier liée à ce projet. Cette perte directe s'ajouterait à la perte indirecte de foncier, année après année, suite aux changements des PLU des communes qui ne cessent de créer de nouveaux logements et lotissements sur des terres que nous exploitons, ceci sans créer aucun nouvel emploi dans nos communes.
- D'autre part parce que le morcellement de nos exploitations créerait des difficultés d'accès aux pâtures. Ceci engendrerait de nombreux déplacements supplémentaires pour traverser l'autoroute afin de cultiver les terres ainsi que des risques importants lorsque les engins agricoles devront traverser les ouvrages au dessus ou au dessous des autoroutes au beau milieu de la circulation durant les heures de pointe.

Pour être habilité AOP Reblochon, 100% du pâturage et de l'approvisionnement en fourrage d'une exploitation doit être réalisé dans la zone AOP. Les mesures de compensation de foncier en dehors de la zone AOP ne peuvent pas être prises en compte.

La perte de foncier engendrerait donc évidemment le risque de perte de l'habilitation AOP Reblochon pour certaines exploitations de notre coopérative. Si certains de nos exploitants perdaient leur habilitation par manque de foncier autour de leur siège d'exploitation ou par des compensations hors zone AOP, l'activité de fabrication de l'ensemble de la coopérative relocalisée à Cervens serait remise en question ainsi que les 7 emplois locaux récemment créés. Nous serions obligés de reprendre les transports de lait en camions sur des longues distances. Ceci est totalement inenvisageable pour notre coopérative et nos exploitations.

Par ailleurs, chaque perte de foncier engendre une baisse immédiate de la production et des emplois indirects liés. Pour information, 7 emplois indirects sont générés en France pour 100'000 litres de lait produits.

Depuis que nous avons connaissance de ce projet d'autoroute, nous en parlons autour de nous et il ressort que, le long de la RD903, la plupart des personnes qui se déclarent en faveur du projet d'autoroute déclarent en même temps qu'ils ne l'utiliseront pas:

- Soit parce qu'ils prendront le Lemman Express dès fin 2019 pour les travailleurs habitant Evian, Thonon, Perrignier, Bons et travaillent à Genève ou au centre d'Annemasse
- Soit parce que le tracé n'est pas adapté à leurs déplacements:
 - ils travaillent à Bons ou y déposent leur enfants scolarisés ou vont livrer des marchandises dans la zone industrielle des Bracots
 - ils habitent entre Perrignier et Bons et le tracé de l'autoroute avec 1 entrée à Perrignier n'est pas adapté à leur circuit
 - ils sont artisans, agriculteurs et font des trajets locaux rarement compatibles avec le tracé
- Soit parce que cette autoroute sera payante et chère et ils ne l'acceptent pas par principe ou ne peuvent pas la prendre vu le coût du péage (5€ pour gagner 4 minutes le matin et 2 le soir)
- Soit parce qu'ils se déplacent habituellement à l'heure où le trafic est moins dense et la route fluide

Sur la RD1005, les usagers ont bien compris que le tracé retenu pour cette autoroute qui passe par Perrignier le rend inintéressant pour eux. Personne ne va remonter à Perrignier via Bonnatrait pour prendre cette autoroute au péage de Perrignier et ressortir à Machilly. Par contre, la communication ambiguë du conseil départemental sur ce projet d'autoroute laisse encore penser à certains habitants entre Sciez à Douvaine que la circulation serait améliorée pour eux grâce à l'autoroute alors que c'est faux. C'est à notre sens inadmissible.

Nous sommes donc en droit de poser officiellement la question que tout le monde se pose « Qui utilisera cette autoroute ? ». Cette question est d'autant plus fondée que 2 projets importants sont très attendus:

- Le Lemman Express est planifié pour fin 2019 et devrait désengorger la RD903 entre Thonon et Bons pour une grande partie des frontaliers et les personnes travaillant à Annemasse. Les communes et le département devraient tout mettre en œuvre pour que les personnes puissent prendre le Lemman Express. Il faudrait les acheminer vers les gares au moyen de transports en commun ou via des pistes cyclables pour faire diminuer la circulation.

Au lieu de cela, le président du Conseil Départemental annonce dans le Dauphiné Libéré du 30 juin 2018 que le département va « mettre le frein à main sur les dépenses de santé, de lutte contre la pollution et de financement des gares pour le CEVA / Lemman Express ». Nous sommes stupéfaits par de telles déclarations, c'est à n'y rien comprendre quand on connaît les sommes investies dans ce grand projet qui ne s'arrête pas au Chablais. Comment peut-on avoir confiance dans des élus qui lancent un projet qui coûte bien plus d'1.5 milliard d'Euros au total (Suisse et France confondus) et qui au moment de finaliser la mise en œuvre de ce projet de Lemman Express, freinent des 4 fers? Qu'en sera-t-il pour le projet d'autoroute?

- Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est prévu pour désengorger la RD1005 entre Thonon et Douvaine. Les communes et le département devraient démarrer rapidement ce projet qui aurait un effet immédiat et mesurable pour tous les usagers et riverains de la RD1005. Ce projet coûte beaucoup moins cher que l'autoroute.

Au lieu de cela, ce projet de BHNS est reporté à plus tard, en 2021, s'il reste de l'argent pour le financer. On peut en douter vu le « coup de frein à main » annoncé par le département et vu les 100 millions d'€ qui sont promis au futur concessionnaire de l'autoroute, preuve s'il en fallait, que cette autoroute n'est pas rentable.

Ce projet d'autoroute, présenté en 2018 au milieu du Lemman Express et du BHNS, est incompréhensible pour nous et nous y sommes absolument opposés.

Le département doit au plus vite lancer le BHNS pour fluidifier le trafic sur la RD1005 de Douvaine et les aménagements pour le Lemman Express pour fluidifier le trafic sur la RD903.

Lorsque la mise en œuvre de ces 2 projets sera terminée (le plus tôt sera le mieux pour tout le Chablais), le département pourra analyser l'impact sur la circulation, identifier s'il faut encore développer des moyens de transports pour le Chablais et comprendre lesquels sont les plus adaptés à cette nouvelle situation.

Le président de la COOP-Laitière du Massif des Moises

GAEC LA VOYAGÈRE

GAEC Les Cassapans

GAEC L'ORÉE DU BOIS

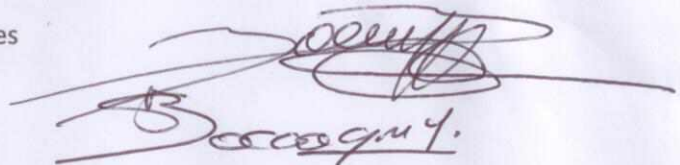
GAEC Le Maréchal

CONDEUARD PLAIN

Lacroix Rive

BOVET Thierry

GAEC LA ROCHETTE



GAEC Les Hormones

EARL Les Daignières

-DUPRAZ - Gérard